

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
ESSONNE**

**Demande de renseignements n° 9104P01 2024F1538
déposée le 16/10/2024, par Maître ASM AVOCATS AARPI**

Réf. dossier : SAISIE / EPX

CERTIFICAT

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(*) qui contient les éléments suivants:

- Pour la période de publication du 01/01/1974 au 06/10/2024 (date de mise à jour fichier)
[x] Il n'existe aucune formalité au fichier immobilier non informatisé,

[x] Il n'existe que les 26 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint,
- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :
du 07/10/2024 au 16/10/2024 (date de dépôt de la demande)
[x] Il n'existe qu'1 formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A ESSONNE, le 17/10/2024
Pour le Service de la Publicité Foncière,
Le comptable des finances publiques,
Catherine LE THUAUT

(*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière, un droit d'accès et un droit de rectification.

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1974 AU 06/10/2024

N° d'ordre : 1	Date de dépôt : 17/02/2005	Référence d'enlissement : 9104P01 2005P1514	Date de l'acte : 17/02/2005
	Nature de l'acte : PROCES-VERBAL DE REMANIEMENT		
	Rédacteur : ADM CADASTRE DE CORBEIL / CORBEIL-ESSONNES		

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2005P1514/UD12 :

Ancienne Désignation						Nouvelle désignation					
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
SAINTRY-SUR-SEINE		A	319			SAINTRY-SUR-SEINE		AI	93		
SAINTRY-SUR-SEINE		A	320			SAINTRY-SUR-SEINE		AI	92		
SAINTRY-SUR-SEINE		A	323			SAINTRY-SUR-SEINE		AI	95		
SAINTRY-SUR-SEINE		A	324			SAINTRY-SUR-SEINE		AI	96		
SAINTRY-SUR-SEINE		A	326			SAINTRY-SUR-SEINE		AI	97		
SAINTRY-SUR-SEINE		A	330			SAINTRY-SUR-SEINE		AI	100		
SAINTRY-SUR-SEINE		A	346			SAINTRY-SUR-SEINE		AI	130		
SAINTRY-SUR-SEINE		A	352			SAINTRY-SUR-SEINE		AB	18		

Disposition n° 2 de la formalité 9104P01 2005P1514/UD12 :

Immeuble Mère						Immeuble Fille					
Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot
SAINTRY-SUR-SEINE		A	325			SAINTRY-SUR-SEINE		AI	98		
		A	327 à 328								
SAINTRY-SUR-SEINE		A	331 à 332			SAINTRY-SUR-SEINE		AI	102		
SAINTRY-SUR-SEINE		A	336			SAINTRY-SUR-SEINE		AI	106		
		A	3483								

N° d'ordre : 2	Date de dépôt : 28/12/2005	Référence de dépôt : 9104P01 2005D22429
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 06/10/2024

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2005D22429 : Remaniement Cadastral 17/02/2005 Arrêté Préfect. 07/06/2002

Ancienne Désignation						Nouvelle désignation					
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
SAINTRY-SUR-SEINE		A	1396			SAINTRY-SUR-SEINE		AA	249		

Complément : C'est à tort et par erreur si le Remaniement du Cadastre publié le 17/02/2005 Vol 2005P n° 1514 n' a pas été appliqué à la parcelle A 1396 (assiette de copropriété), devenue AA 249 lots 1 à 8.

N° d'ordre : 3	Date de dépôt : 21/02/2007	Référence de dépôt : 9104P01 2007D3397
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2007D3397 : Réunion de parcelles

Immeuble Mère						Immeuble Fille					
Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot
SAINTRY-SUR-SEINE		B	17			SAINTRY-SUR-SEINE		AH	17		
		B	673								

Complément : C'est à tort si lors de la publication du remaniement du cadastre du 17/02/2005 vol 2005P 1514 UD 212, il y a eu division de la parcelle B n° 673 en AH n° 17 et B n° 17 alors qu'en réalité il y a réunion des parcelles B 17 et B 673 en AH n° 17.

N° d'ordre : 4	Date de dépôt : 17/07/2008	Référence de dépôt : 9104P01 2008D10840
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2008D10840 : PV DE REMANIEMENT SAINTRY

C'est à tort si lors de la publication du PV de Remaniement il a été indiqué que la parcelle B 725 devenait A C 333 alors qu'elle devient AC 363
 Ancienne désignation B 725
 Nouvelle désignation AC 363

N° d'ordre : 5	Date de dépôt : 04/09/2008	Référence de dépôt : 9104P01 2008D13318
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1974 AU 06/10/2024

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2008D13318 : PV de remaniement du cadastre du 17/02/2005

Cette correction de formalité ne concerne que l'UD 204 du PV de remaniement ci-dessus : c'est à tort et par erreur qu'il a été créé les lots de copropriété n° 1 à 3 sur l'assiette foncière cadastrée AK 74 alors qu'il y avait lieu de créer les volumes 1 à 3 sur cette même assiette.

N° d'ordre : 6	Date de dépôt : 26/02/2009	Référence de dépôt : 9104P01 2009D2629
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2009D2629 : Procès verbal de remaniement du 17/2/2005 UD 213

Ancienne Désignation						Nouvelle désignation					
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
SAINTRY-SUR-SEINE		B	166			SAINTRY-SUR-SEINE		AD	76		

N° d'ordre : 7	Date de dépôt : 18/01/2010	Référence de dépôt : 9104P01 2010D729
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2010D729 :

Correction du PV de remaniement du 17/2/2005 par le service du Cadastre UD 236 et UD 237 : l'assiette foncière de la copropriété est désormais cadastrée AD 88, 89 et 126. Le lot 1 rattaché à AD 89, le lot 2 rattaché à AD 88, la parcelle cadastrée AD 126 servant de passage commun aux 2 lots.

N° d'ordre : 8	Date de dépôt : 13/07/2010	Référence de dépôt : 9104P01 2010D11292
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2010D11292 : PROCES VERBAL DE REMANIEMENT DU 17/02/2005

Ancienne Désignation						Nouvelle désignation					
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
SAINTRY-SUR-SEINE		A	3405			SAINTRY-SUR-SEINE		AA	278		

Complément : Correction de formalité en ce qui concerne l'opération "lier BED" lors du remaniement publié le 17/02/2005 volume 2005 P 1514 UD 202: il a été créé 2 lots RCP numérotés 1 et 2 sur la parcelle cadastrée SAINTRY SUR SEINE AA 278 (anciennement A 3405) alors qu'il s'agit de 2 lots de volumes numérotés 1et 2.

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1974 AU 06/10/2024

N° d'ordre : 9	Date de dépôt : 19/01/2011	Référence d'enlissement : 9104P01 2011P631	Date de l'acte : 25/11/2010
	Nature de l'acte : ATTESTATION APRES DECES		
	Rédacteur : NOT BEAUVALLET / EVRY		

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2011P631 :

Disposant, Donateur					
Numéro	Désignation des personnes				Date de naissance ou N° d'identité
1	SASSIAT				01/11/1931
Bénéficiaire, Donataire					
Numéro	Désignation des personnes				Date de naissance ou N° d'identité
2	SASSIAT				13/10/1954
3	SASSIAT				13/10/1971
Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
tous	PI	SAINTRY-SUR-SEINE	AB 18		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 96.000,00 EUR

Complément : Droits transmis : 1/2 en pleine propriété. Disposant décédé le 15/04/2010 laissant les bénéficiaires chacun pour moitié.

N° d'ordre : 10	Date de dépôt : 19/01/2011	Référence d'enlissement : 9104P01 2011P653	Date de l'acte : 25/11/2010
	Nature de l'acte : VENTE		
	Rédacteur : NOT Marina LACHKEVITCH-BIRBES / EVRY		

FORMALITE EN ATTENTE

Conformément aux dispositions du 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955, il vous appartient de déposer une nouvelle demande de renseignements pour connaître le sort des formalités révélées en attente et non régularisées.

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1974 AU 06/10/2024

N° d'ordre : 11	Date de dépôt : 19/01/2011	Référence d'enlissement : 9104P01 2011V447	Date de l'acte : 25/11/2010
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		
	Rédacteur : NOT Marina LACHKEVITCH-BIRBES / EVRY		

FORMALITE EN ATTENTE

Conformément aux dispositions du 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955, il vous appartient de déposer une nouvelle demande de renseignements pour connaître le sort des formalités révélées en attente et non régularisées.

N° d'ordre : 12	Date de dépôt : 19/01/2011	Référence d'enlissement : 9104P01 2011V448	Date de l'acte : 25/11/2010
	Nature de l'acte : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS		
	Rédacteur : NOT Marina LACHKEVITCH-BIRBES / EVRY		

FORMALITE EN ATTENTE

Conformément aux dispositions du 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955, il vous appartient de déposer une nouvelle demande de renseignements pour connaître le sort des formalités révélées en attente et non régularisées.

N° d'ordre : 13	Date de dépôt : 19/01/2011	Référence d'enlissement : 9104P01 2011V449	Date de l'acte : 25/11/2010
	Nature de l'acte : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS		
	Rédacteur : NOT Marina LACHKEVITCH-BIRBES / EVRY		

FORMALITE EN ATTENTE

Conformément aux dispositions du 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955, il vous appartient de déposer une nouvelle demande de renseignements pour connaître le sort des formalités révélées en attente et non régularisées.

N° d'ordre : 14	Date de dépôt : 03/02/2011	Référence d'enlissement : 9104P01 2011P1387	Date de l'acte : 27/01/2011
	Nature de l'acte : ATTESTATION RECTIFICATIVE VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 19/01/2011 Sages : 9104P01 Vol 2011P N° 653		
	Rédacteur : NOT LACHKEVITCH-BIRBES / EVRY		

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1974 AU 06/10/2024

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2011P1387 :

Disposant, Donateur					
Numéro	Désignation des personnes				Date de naissance ou N° d'identité
3					
4					
Bénéficiaire, Donataire					
Numéro	Désignation des personnes				Date de naissance ou N° d'identité
1					
2					
Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
tous	PI	SAINTRY-SUR-SEINE	AB 18		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 192.000,00 EUR

Complément : Régularise l'effet relatif.

N° d'ordre : 15	Date de dépôt : 03/02/2011	Référence de dépôt : 9104P01 2011D2622	Date de l'acte : 25/11/2010
	Nature de l'acte : REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 19/01/2011 Sages : 9104P01 Vol 2011V N° 447		
	Rédacteur : NOT LACHKEVITCH-BIRBES / EVRY		
	Domicile élu : EVRY en l'étude		

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2011D2622 : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE

Créanciers		
Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
	CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE	

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 06/10/2024

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2011D2622 : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE

Propriétaire Immeuble / Contre					
Numéro	Désignation des personnes				Date de Naissance ou N° d'identité
1					
2					
Immeubles					
Prop.Imm/Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINTRY-SUR-SEINE	AB 18		

Montant Principal : 17.444,00 EUR Accessoires : 3.488,00 EUR Taux d'intérêt : 3,60 %
 Date extrême d'exigibilité : 05/12/2049 Date extrême d'effet : 05/12/2050

Complément : Taux variable.

N° d'ordre : 16	Date de dépôt : 03/02/2011	Référence de dépôt : 9104P01 2011D2623	Date de l'acte : 25/11/2010
	Nature de l'acte : REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 19/01/2011 Sages : 9104P01 Vol 2011V N° 448		
	Rédacteur : NOT LACHKEVITCH-BIRBES / EVRY Domicile élu : EVRY en l'étude		

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2011D2623 : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

Créanciers					
Numéro	Désignation des personnes				Date de Naissance ou N° d'identité
	CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE ILE DE FRANCE				
Propriétaire Immeuble / Contre					
Numéro	Désignation des personnes				Date de Naissance ou N° d'identité
1					
2					
Immeubles					
Prop.Imm/Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINTRY-SUR-SEINE	AB 18		

Montant Principal : 169.500,00 EUR Accessoires : 33.900,00 EUR Taux d'intérêt : 3,60 %
 Date extrême d'exigibilité : 05/12/2049 Date extrême d'effet : 05/12/2050

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1974 AU 06/10/2024

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2011D2623 : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

Complément : Taux variable.

N° d'ordre : 17	Date de dépôt : 03/02/2011	Référence de dépôt : 9104P01 2011D2624	Date de l'acte : 25/11/2010
	Nature de l'acte : REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 19/01/2011 Sages : 9104P01 Vol 2011V N° 449		
	Rédacteur : NOT LACHKEVITCH-BIRBES / EVRY		
	Domicile élu : EVRY en l'étude		

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2011D2624 : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

Créanciers					
Numéro	Désignation des personnes			Date de Naissance ou N° d'identité	
	CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE ILE DE FRANCE				
Propriétaire Immeuble / Contre					
Numéro	Désignation des personnes			Date de Naissance ou N° d'identité	
1					
2					
Immeubles					
Prop.Imm/Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINTRY-SUR-SEINE	AB 18		

Montant Principal : 22.500,00 EUR Accessoires : 4.500,00 EUR Taux d'intérêt : 0,00 %
 Date extrême d'exigibilité : 05/12/2017 Date extrême d'effet : 05/12/2018

N° d'ordre : 18	Date de dépôt : 06/07/2011	Référence de dépôt : 9104P01 2011D12067
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 06/10/2024

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2011D12067 : Procès verbal de remaniement 17/2/2005 Service du cadastre

Ancienne Désignation						Nouvelle désignation					
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
SAINTRY-SUR-SEINE		B	992			SAINTRY-SUR-SEINE		AD	49		
SAINTRY-SUR-SEINE		B	1161			SAINTRY-SUR-SEINE		AD	51		

Complément : Correction de l'UD 260 : lire changement de désignation de parcelles au lieu de réunion de parcelles.
L'assiette foncière de la copropriété est cadastrée : AD 49 et 51.

N° d'ordre : 19	Date de dépôt : 05/04/2012	Référence de dépôt : 9104P01 2012D6351
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2012D6351 : PROCES VERBAL DE REMANIEMENT DU 17/02/2005

Ancienne Désignation						Nouvelle désignation					
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
SAINTRY-SUR-SEINE		A	2275			SAINTRY-SUR-SEINE		AK	78		
SAINTRY-SUR-SEINE		A	2278			SAINTRY-SUR-SEINE		AB	252		

Complément : C'est à tort et par erreur que dans la formalité initiale il a été indiqué que la parcelle cadastrée SAINTRY SUR SEINE A 2275 devenait A 2278 alors qu'il convenait d'indiquer que la parcelle cadastrée SAINTRY SUR SEINE A 2275 devenait AK 78.
Changement de désignation de la parcelle cadastrée SAINTRY SUR SEINE A 2278 en AB 252 effectuée de nouveau pour les besoins de la présente correction.

N° d'ordre : 20	Date de dépôt : 18/10/2012	Référence de dépôt : 9104P01 2012D15634
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2012D15634 : PROCES VERBAL DE REMANIEMENT du 17/02/2005

ERREUR DU SERVICE: c'est à tort et par erreur s'il a été omis de détailler dans un descriptif les changements de consistance suivants:
- SAINTRY SUR SEINE A 3201 devenue AB 334 et AB 335
- SAINTRY SUR SEINE A 3209 devenue AB 206 et AB 207

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 06/10/2024

N° d'ordre : 21	Date de dépôt : 19/04/2013	Référence de dépôt : 9104P01 2013D5725
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2013D5725 : Procès-verbal de remaniement 17/02/2005- UD n°229

Ancienne Désignation						Nouvelle désignation					
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
SAINTRY-SUR-SEINE		B	629			SAINTRY-SUR-SEINE		AC	249		
SAINTRY-SUR-SEINE		B	630			SAINTRY-SUR-SEINE		AC	248		

Complément : C'est à tort et par erreur s'il a été indiqué que la parcelle B 630 est devenue AC 249.
C'est à tort et par erreur si les parcelles B 629 et AC 248 n'avaient pas fait l'objet d'un changement.
Il faut lire B 629 devient AC 249, B 630 devient AC 248.
Les autres changements de désignation de l'UD 229 ne sont pas affectés par la présente correction.

N° d'ordre : 22	Date de dépôt : 05/02/2021	Référence d'enlissement : 9104P01 2021V646	Date de l'acte : 05/02/2021
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE DU TRESOR		
	Rédacteur : ADM LE RESPONSABLE DU SIP DE CORBEIL / CORBEIL ESSONNES		
	Domicile élu : CORBEIL ESSONNES au SIP		

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2021V646 :

Créanciers					
Numéro	Désignation des personnes				Date de Naissance ou N° d'identité
	TRESOR PUBLIC				
Propriétaire Immeuble / Contre					
Numéro	Désignation des personnes				Date de Naissance ou N° d'identité
1					
Immeubles					
Prop.Imm/Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		SAINTRY-SUR-SEINE	AB 18		

Montant Principal : 2.864,00 EUR
Date extrême d'effet : 05/02/2031

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 06/10/2024

N° d'ordre : 23	Date de dépôt : 14/12/2021	Référence de dépôt : 9104P01 2021D26145
	Nature de l'acte : 2005 P 1514 CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2021D26145 : PROCES VERBAL DE REMANIEMENT DU 17/02/2005

Immeuble Mère						Immeuble Fille					
Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot
SAINTRY-SUR-SEINE		B	1128 à 1129			SAINTRY-SUR-SEINE		AH	36		
		B	1132 à 1133								
		B	1135 à 1136								
		B	1139								

Complément : Correction de formalité suite à l'omission des parcelles B 1135, B 1136 et B 1139.
La parcelle AH 36 provient de B 1128, B 1129, B 1132, B 1133, B 1135, B 1136 et B 1139.

N° d'ordre : 24	Date de dépôt : 06/05/2022	Référence de dépôt : 9104P01 2022D21634
	Nature de l'acte : 2005P1514 UD50 CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2022D21634 : PROCES VERBAL DE REMANIEMENT DU 17/02/2005

Correction de formalité du Procès Verbal de remaniement 2005P1514 afin de préciser que la parcelle cadastrée SAINTRY SUR SEINE A 1262, devenue aux termes du présent PV de remaniement SAINTRY SUR SEINE AC 47, provient de la réunion des parcelles cadastrées SAINTRY SUR SEINE A 752 et A 1185 (réunion décidée sur croquis en 1961 mais jamais publiée au fichier immobilier).

N° d'ordre : 25	Date de dépôt : 05/10/2022	Référence de dépôt : 9104P01 2022D47970
	Nature de l'acte : 2005 P 1514 CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2022D47970 : PROCES VERBAL DE REMANIEMENT du 17/02/2005

Ancienne Désignation						Nouvelle désignation					
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
SAINTRY-SUR-SEINE		B	722			SAINTRY-SUR-SEINE		AC	333		

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1974 AU 06/10/2024

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2022D47970 : PROCES VERBAL DE REMANIEMENT du 17/02/2005

Ancienne Désignation						Nouvelle désignation					
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
SAINTRY-SUR-SEINE		B	725			SAINTRY-SUR-SEINE		AC	363		

Complément : Lors de la publication du procès verbal de remaniement du 17/02/2005 publié le 17/02/2005 volume 2005 P 1514, c'est à tort s'il a été indiqué que la parcelle B 725 à Saintry sur Seine devenait AC 333 alors qu'en réalité :

- B 722 devenait AC 333
- B 725 devenait AC 363

N° d'ordre : 26	Date de dépôt : 28/04/2023	Référence de dépôt : 9104P01 2023D19909
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 17/02/2005 Sages : 9104P01 Vol 2005P N° 1514	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 9104P01 2023D19909 : PV DE REMANIEMENT PUBLIE LE 17/02/2005 VOL 2005 P 1514 212

Ancienne Désignation						Nouvelle désignation					
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
SAINTRY-SUR-SEINE		B	11			SAINTRY-SUR-SEINE		AH	15		

Complément : Suite à erreur de service omission du changement de désignation de la parcelle cadastrée B 11 en AH 15.

CERTIFICAT DE DEPOT DU 07/10/2024 AU 16/10/2024

Date et Numéro de dépôt	Nature et Rédacteur de l'acte	Date de l'acte	Créanciers/Vendeurs/Donateurs/Constituants "Prop.Imm./Contre"/Débiteurs/Acquéreurs/Donataires/Fiduciaires	Numéro d'archivage Provisoire
16/10/2024 D38573	COMMANDEMENT DE PAYER VALANT SAISIE IMMOBILIERE HUI FRANQUEVILLE Thibaut MONTLHERY	28/08/2024	CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD)	9104P01 S00239

Le présent certificat des formalités acceptées au dépôt et en instance d'enregistrement au fichier immobilier sur les immeubles individuellement désignés dans la demande de renseignements est délivré en application de l'article 2457 du code civil.

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 14 pages y compris le certificat.